



La recherche scientifique démystifiée

Éthique de la recherche : questions et réponses

Par CAMILLE LETENDRE

Introduction de la série

La recherche scientifique apparaît mystérieuse et suscite maintes interrogations. À quoi sert la recherche, concrètement ? Comment se déroule un projet de recherche ? Quels sont les enjeux particuliers en recherche ? À mille lieues des rats de laboratoire et de l'icône scientifique échevelé vêtu de son sarrau blanc, voici le second article de cette incursion dans le monde de la recherche en neurosciences de l'autisme.

Introduction de l'article

L'éthique de la recherche est un enjeu primordial et incontournable lors de l'élaboration et de la réalisation d'un projet de recherche avec des êtres humains. Il s'agit en quelque sorte d'un code de conduite destiné aux chercheurs et basé sur le respect, la justice et le bien-être des personnes, des principes sous-tendant le respect de la dignité humaine. Afin de s'assurer que les considérations éthiques sont prises en compte dans les projets de recherche impliquant des êtres humains, tous sans exception font l'objet d'une évaluation rigoureuse par un comité d'éthique de la recherche (CÉR).

Voici cinq questions (et leurs réponses !) fréquemment posées par les participants aux projets de recherche menés par le Groupe de recherche en neurosciences de l'autisme de Montréal en lien avec l'éthique de la recherche.

L'éthique de la recherche est en quelque sorte un code de conduite destiné aux chercheurs et basé sur le respect, la justice et le bien-être des personnes, des principes sous-tendant le respect de la dignité humaine.

Il est essentiel de prendre le temps nécessaire pour lire le formulaire d'information et de consentement du projet de recherche avant d'y participer afin de donner un consentement éclairé.

Références:

Fortin, Marie-Fabienne. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd.). Montréal, Canada: Chenelière Education.

Gouvernement du Canada. (2014). Énoncé politique des Trois Conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains. Repéré à http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINAL_Web.pdf

Questions et réponses

1 Comment puis-je m'assurer qu'un projet auquel je souhaite participer a été approuvé par un CÉR?

Lorsqu'un CÉR approuve un projet de recherche qui se déroulera dans son établissement, il estampille le formulaire d'information et de consentement du projet avec son sceau et indique la date d'approbation finale.

2 Pourquoi est-ce important de lire le formulaire d'information et de consentement avant de participer à un projet de recherche?

Il est essentiel de prendre le temps nécessaire pour lire le formulaire d'information et de consentement du projet de recherche avant d'y participer afin de donner un *consentement éclairé*. Le formulaire contient tous les renseignements nécessaires à votre entière compréhension de votre participation au projet, comme la nature de la participation, les avantages à participer, les risques et inconvénients et votre liberté de vous retirer du projet à tout moment. Si vous ne comprenez pas ou vous interrogez sur certaines rubriques du formulaire, n'hésitez pas à poser toutes vos questions au chercheur ou à son représentant afin d'obtenir des réponses qui vous satisferont et qui vous éclaireront dans votre volonté de participer à l'étude. Lorsque vous signez le formulaire, vous atteste que vous l'avez compris, qu'on a répondu à vos questions et que vous consentez à participer à l'étude selon les termes et conditions qui y sont décrites... d'où l'importance d'en prendre connaissance!

3 J'aimerais que mon enfant participe à un projet de recherche. Puisqu'il est mineur, doit-il quand même donner son accord?


Les participants mineurs sont considérés comme faisant partie de la population vulnérable, c'est-à-dire

des personnes ayant une compétence de décision réduite, à cause de leur jeune âge ou de leur inaptitude mentale. Par conséquent, c'est le parent ou le tuteur qui doit donner le consentement pour participer à une étude. Toutefois, lorsque l'enfant est en mesure de comprendre la nature de sa participation, son assentiment, communiqué par un accord verbal ou écrit, est pris en compte.

4 Si je participe à un projet de recherche, est-ce que mes informations personnelles seront divulguées publiquement?

La confidentialité et le respect de la vie privée sont des principes cruciaux en éthique de la recherche. Le chercheur ne peut communiquer les données recueillies sur un participant à une autre personne sans son consentement et se doit de protéger ces données. Les mesures prises par le chercheur pour respecter la confidentialité varient selon la nature des projets de recherche et sont énoncées dans le formulaire d'information et de consentement. Concrètement, il pourrait s'agir par exemple de « coder » les renseignements personnels, c'est-à-dire d'attribuer un code au participant pour remplacer son nom, ou de recueillir les données de façon anonyme, de sorte qu'aucun renseignement permettant d'identifier la personne ne soit consigné.

5 Pourquoi reçois-je une compensation financière lorsque je participe à certains projets de recherche?

Les compensations financières sont prévues dans certains projets de recherche pour « compenser » les inconvénients subis, comme les déplacements et le temps investis. Par exemple, il peut s'agir d'une somme d'argent fixe, du remboursement des frais de stationnement/déplacement ou encore un montant d'argent par heure. 



NOS PETITS TRÉSORS VOUS REMERCIENT D'APPUYER LA CAUSE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS AU QUÉBEC !



Fondation
lespetitstrésors
santé mentale et autisme